



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre de masques dits FFP2

Question écrite n° 27921

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le nombre de masques dits FFP2 dont disposait l'État au 31 décembre 2009, au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2019.

Texte de la réponse

L'État disposait de masques FFP2 dans les quantités suivantes aux dates indiquées : Au 31 décembre 2009 : 397,98 millions Au 31 décembre 2012 : 483,56 millions Au 31 décembre 2016 : 75,80 millions Au 31 décembre 2017 : 0 Au 31 décembre 2019 : 0 La doctrine de constitution des stocks de masques a évolué juste après 2009 : à la suite des avis du Haut conseil de la santé publique et d'une instruction ministérielle de novembre 2011, le stock d'État de masques chirurgicaux, confié à l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS), puis à Santé publique France, a été dissocié des stocks de masques FFP2, confiés aux établissements de santé. Ceci explique l'absence de masques FFP2 dans le stock d'État en 2017 et 2019.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27921

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2452

Réponse publiée au JO le : [1er septembre 2020](#), page 5848